Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260929-2026123-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 29 septembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**24 + 5 pouvoirs**	**17 septembre 2026**	**18 septembre 2026**

N° délibération	Objet
2026-123	**Redevances de la régie Assainissement collectif – Tarifs année 2027**

Le 29 septembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Valérie BESNARD, , Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Guy DENIEL à Valérie BESNARD, Aurélien MONFORT à Laura SERANDOUR, Gaëtan PEYREBESSE à Audrey GUYADER, Marc MEQUIGNON à Geneviève HEMON
Absentes : Coralie JEZEQUEL, Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Audrey GUYADER

_____

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Exposé

Monts d'Arrée communauté exerce la compétence Eau depuis le 1er janvier 2025.

Considérant la proposition de tarifs 2027 du conseil d'exploitation de la régie Eau et Assainissement réuni le 21 septembre 2026,

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260929-2026123-DE

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur la grille tarifaire suivante pour l'assainissement collectif :

Tarifs de redevance Assainissement Collectif hors contrat de DSP :

PART VARIABLE/m3 H.T.	PART FIXE /an H.T.	Redevance Agence de l'eau - Supplément de prix performance réseaux €/m3 H.T.
1,80 €	80 €	0,153

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, les tarifs de redevances Assainissement collectif présentés pour l'année 2027.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 30 septembre 2026